

régulier les enfants incapables d'apprendre en raison d'une déficience mentale. Les enfants handicapés éducatifs fréquentent des classes spéciales dans les écoles régulières; les enfants sourds et aveugles entre sept et 16 ans reçoivent leur instruction dans des écoles spéciales.

En Saskatchewan, les matières des cours de formation professionnelle peuvent être étudiées soit dans le cadre de programmes de formation générale, commerciale ou en arts industriels, soit dans le cadre de programmes terminaux spéciaux, mais ni les uns ni les autres ne permettent d'entrer à l'université. Les cours de formation professionnelle dans les écoles secondaires ont été établis de façon à assurer un lien étroit entre ces écoles et les instituts techniques. La plupart des élèves des cours de formation professionnelle de 9^e année, à l'exception de ceux du cours commercial, suivent cinq cours pratiques qui ne sont rattachés à aucun métier en particulier; de même, les élèves de 10^e année peuvent suivre deux cours pratiques. Le *Saskatchewan Institute of Applied Arts and Sciences* et le *Saskatchewan Technical Institute* n'offrent que des cours de formation professionnelle aux niveaux postsecondaire et des métiers. Ces deux établissements ont pris à leur compte le programme menant au diplôme d'infirmière «autorisée», et en 1972 il ne restait qu'une seule école hospitalière.

L'Université de la Saskatchewan offre à ses deux campus de Regina et de Saskatoon un large éventail de programmes menant à des grades.

Alberta. En Alberta, l'enseignement est constamment révisé par la Commission provinciale pour la planification de l'enseignement qui est chargée de prévoir l'évolution sociale, économique et culturelle de l'Alberta au cours des prochaines décennies. Parmi les innovations apportées ces dernières années au niveau primaire-secondaire il faut citer: de nombreuses expérimentations de nouveaux programmes réalisées au niveau scolaire local; l'utilisation du français comme langue d'enseignement pendant la moitié de la journée scolaire de la 3^e à la 12^e année dans certaines écoles; la construction de bâtiments équipés de la façon la plus moderne; l'adoption progressive du système des semestres et d'autres méthodes pour diviser l'année scolaire; et la mise en œuvre de projets de télévision scolaire. Aux fins de l'enseignement, la province est organisée en divisions dont chacune est administrée par son propre conseil scolaire.

Les classes maternelles ne font pas partie du système scolaire provincial bien que certains conseils scolaires, notamment ceux des villes, les offrent. De plus, environ 20% des enfants de cinq ans sont inscrits dans des écoles maternelles et prématernelles privées.

Les deux principales structures de l'organisation scolaire en Alberta sont les suivantes: école primaire (1^{re} à 6^e année), école secondaire 1^{er} cycle (7^e à 9^e année) et école secondaire 2^e cycle (10^e à 12^e année), ou bien école primaire (1^{re} à 8^e année) et école secondaire (9^e à 12^e année). L'Alberta administre ses écoles secondaires selon un système de polyvalence ou de regroupement. La presque totalité des nombreux programmes de formation professionnelle sont offerts de la 10^e à la 12^e année. En 12^e année, certains cours de formation professionnelle peuvent donner de 15 à 20 crédits, et il en faut 100 pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

À l'automne 1971, un nouveau ministère de l'Enseignement supérieur a été créé qui est distinct du ministère de l'Éducation. Il s'occupe des universités, des collèges publics, des instituts de technologie et des collèges de formation professionnelle et agricole qui relevaient auparavant du ministère de l'Agriculture. Les cinq collèges publics, appelés autrefois *junior colleges*, les deux instituts de technologie et les trois collèges de formation professionnelle et agricole offrent tous des programmes de formation professionnelle au niveau postsecondaire et font maintenant partie du système des collèges communautaires.

Les programmes du niveau de la première ou deuxième année universitaire sont dispensés par trois établissements confessionnels: le *Camrose Lutheran College*, le Collège Saint-Jean, établissement bilingue, et le *Canadian Union College* où l'on peut également suivre un cours terminal de deux ans en secrétariat. Le diplôme d'infirmière «autorisée» est actuellement décerné par les écoles hospitalières et quatre collèges communautaires: Lethbridge, Medicine Hat, Mount Royal et Red Deer.

La seule grande université, soit l'Université de l'Alberta, offre un enseignement très diversifié: beaux-arts et arts appliqués, lettres et sciences, médecine, art dentaire, pharmacie, sciences infirmières, sciences ménagères, génie civil et sciences appliquées, sciences agricoles, bibliothéconomie, droit et sciences de l'éducation. La province possède également deux autres universités, l'Université de Calgary et l'Université de Lethbridge, ainsi que trois petits collèges.